



PRAP 2S : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Sociale - Formation Initiale - ALM

LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

COMPETENCES VISEES :

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels.
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention.
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.
- Prioriser l'ALM

PEDAGOGIE :

- Utilisation de matériel selon référentiel PRAP, vidéo projection, illustration sur paperboard, présentation Powerpoint, support pédagogique. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession.

PUBLIC VISE : Soignant ou faisant fonction.

PREREQUIS : Aucun

DUREE : 28 heures dont 14h d'ALM

EFFECTIF : 4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum

LIEU : Dans votre établissement

INTERVENANT : Formateurs spécialisés dans le secteur de l'aide et du soin à domicile et sur les risques spécifiques à ce secteur, certifiés par l'INRS

LE PROGRAMME

SE SITUER EN TANT QU'ACTEUR DE PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT

- 1- Comprendre l'intérêt de la prévention
 - 1-1 Les différents enjeux de la prévention
 - 1-2 Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
 - 1-3 Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- 2- Connaître les risques de son métier
 - 2-1 Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
 - 2-2 Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
 - 2-3 Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

OBSERVER ET ANALYSER SA SITUATION EN S'APPUYANT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN, AFIN D'IDENTIFIER LES DIFFERENTES ATTEINTES A LA SANTE SUSCEPTIBLES D'ETRE ENCOURUES

- 3- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
 - 3.1 Connaître le fonctionnement du corps humain
 - 3.2 Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
 - 3.3 Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- 4- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
 - 4.1 Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
 - 4.2 Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
 - 4.3 Analyser les différentes causes d'exposition à



PARTICIPER A LA MAITRISE DU RISQUE DANS SON ENTREPRISE OU SON ETABLISSEMENT ET A SA PREVENTION

- 5- **Proposer des améliorations de sa situation**
 - 5-1 A partir des causes identifiées au cours de son analyse
 - 5-2 En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
 - 5-3 En prenant en compte les principes généraux de prévention
- 6- **Faire remonter l'information aux personnes concernées**
 - 6-1 Identifier les personnes concernées
 - 6-2 Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- 7- **Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**
 - 7-1 Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
 - 7-2 Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention.

ACCOMPAGNER LA MOBILITE DE LA PERSONNE AIDEE, EN PRENANT SOIN DE L'AUTRE ET DE SOI

- 8- **Identifier les enjeux d'un accompagnement**
 - 8-1 Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
 - 8-2 Identifier les enjeux pour l'accompagnant
 - 8-3 Identifier les enjeux pour l'établissement
- 9- **Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir**
 - 9-1 Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
 - 9-2 Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements
- 10- **Analyser la situation d'un accompagnement**
 - 10-1 S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
 - 10-2 Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
 - 10-4 Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
 - 10-5 Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant
- 11- **Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement**
 - 11-1 Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
 - 11-2 Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées
- 12- **Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi**
 - 12-1 Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
 - 12-2 Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
 - 12-3 Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

Attention :

Un travail intersession sera demandé aux stagiaires avec l'observation et l'analyse d'une situation de travail. Si la formation se déroule dans votre établissement, du matériel devra être mis à disposition pour la formation afin d'assurer la mise en pratique (lits médicalisés, fauteuil roulant, lève-personne, déambulateur, cannes, aides techniques...)